



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org

RAPPORT MORAL

L'année 2023 a été marquée par un nombre de niveau record du nombre de personnes sans abri sur le territoire national (+ 40% de demandes non pourvues (DNP) au 115 faute de places entre novembre 2022 et novembre 2023¹).

Tandis que leurs missions portent sur l'accès inconditionnel aux droits, les Maraudes et Samu Sociaux de France, en première ligne, ont été contraint.e.s de participer à la priorisation des personnes dans l'accès immédiat à l'hébergement. Dans ce contexte, la Fédération Nationale des Samu Sociaux se positionne comme un acteur central de la Veille sociale, au sein du secteur AHI, pour alerter sur les réalités observées, participer à nourrir les réflexions quant aux solutions à proposer mais aussi soutenir les adhérents dans cette situation de tensions. Plus que jamais, la FNSS a la responsabilité de donner à voir l'impact de choix politiques sur les parcours de vie (financiarisation du logement, baisse de la production de logement social, cloisonnement de l'action publique...), mais aussi de se mobiliser dans le cadre du Service Public de la Rue au Logement afin de participer à la mise en place d'une politique ambitieuse de réduction du sans abrisme.

A cet effet, en 2023,

- La FNSS a poursuivi ses travaux d'**observation sociale** (étude nationale maraude, groupes de travail et enquêtes test en vue de l'enquête INSEE 2025).
- La FNSS a développé sa fonction d'**expertise et plaidoyer**, en articulation avec d'autres têtes de réseau. En ce sens, en fin d'année 2023, une feuille de route politique et stratégique a été établie. La FNSS porte la volonté de porter une analyse issue d'expériences de terrain, opérationnelle, pour interpeller mais aussi et surtout participer à la construction d'une réponse publique efficiente face la problématique du sans abrisme
- La FNSS s'est donné comme objectif de **développer les ressources techniques à destination de ses adhérents**, en vue d'une professionnalisation des équipes de maraudes autour d'un cadre d'intervention commun, dans un contexte qui se complexifie. En ce sens, trois journées régionales et sensibilisation autour du référentiel de mission Maraude et Samu Sociaux ont été organisées et un travail de refonte du Groupe National Maraude a été mené.

Fin 2023, l'adoption du projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration a signé un recul historique, en matière de respect du droit à l'hébergement et au logement. Si plusieurs mesures ont été censurées par le Conseil Constitutionnel (la majorité en tant que cavalier législatif), ce vote constitue une alerte extrêmement forte. La FNSS, au même titre que les autres acteurs du secteur, est aujourd'hui convoquée, au nom de ses valeurs (la dignité, l'inconditionnalité, la solidarité, la citoyenneté), à porter une voix auprès de la société civile pour défendre le principe de fraternité au fondement de notre République. Elle a aussi le devoir de déconstruire, à l'épreuve des faits, des positions idéologiques de rejet, à l'heure où le contexte de nous connaissons exige au contraire du pragmatisme et un prendre soin du vivre ensemble.

« Ne ferme pas les yeux, ne baisse pas la tête. La misère ne se gère pas. Elle se combat ». Abbé Pierre.

C'est l'enjeu central des années à venir.

¹ 29^{ème} Rapport sur l'Etat du mal logement (2024) de la Fondation Abbé Pierre.

ACTIVITÉS ET MISSIONS

→ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération Nationale des Samu sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu social » telles que décrites par le référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux².

Précisément, la FNSS a pour objectifs de :

- **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.).
- **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération Nationale des Samu sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 et incluse en annexe de ses statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire dédiée :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté.
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Cela implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous et toutes. Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence.
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidée. Elle induit aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

² [Référentiel de missions et d'évaluation, Maraudes et Samu sociaux](#)

→ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération sont les suivantes :

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral.
- **Développer l'observation sociale en produisant des données** tant sur les ménages rencontrés en rue que sur l'activité et les moyens des maraudes et Samu sociaux.
- **Accompagner les Samu sociaux à l'aide du référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu sociaux** notamment en proposant des formations aux équipes, professionnelles comme bénévoles.
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires.
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue.
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

→ PUBLICS VISÉS PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION ET ÉCHELLE D'INTERVENTION

La Fédération Nationale des Samu sociaux intervient auprès des Samu sociaux adhérents de la Fédération, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirectes de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion. Au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu sociaux, la Fédération vise une amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme. Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles peuvent également utiliser les ressources proposées par la Fédération pour s'informer et agir auprès des personnes à la rue.

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Les outils développés et les enseignements issus des réflexions partagées avec les Samu sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération Nationale des Samu sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samusocial International (SSI), qui anime un réseau de 17 dispositifs en Afrique, en Europe, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine. Sept d'entre eux sont spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 sont spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales.

VIE FÉDÉRALE

→ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2023

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décision, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateur.trices de la Fédération Nationale des Samu sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu social ou d'une association gestionnaire de maraudes. Leur participation à la vie fédérale représente une mise à disposition gracieuse – et précieuse - de leur employeur. Le conseil d'administration est composé de :

- **Maud BIGOT** – Présidente – Samusocial de Lyon (2022)
- **Alexis DERACHE**³ – Trésorier – Samu social de l'Oise (2023)
- **André LÉGER** – Secrétaire – Samu social de Bordeaux (2024)
- **Camille JOUBERT**⁴ – Administratrice – Croix-Rouge Française (de droit)
- **Christophe VISENTIN** – Administrateur – Samu social de Cannes (2023)
- **Stéphane ROUTIER** – Administrateur – Samu social de Lille (2023)
- **Vanessa BENOIT**⁵ – Administratrice – Samusocial de Paris (de droit)
- **Marie CHUBERRE** – Administratrice – Samusocial international (de droit)
- **Sébastien PERRINEL**⁶ – Administrateur – Samu social de Nantes (2023)
- **Christelle GIULANI** – Administratrice – Samu social de Nice (de droit)
- **Pascal CORDIER** – Administrateur – Samu social de Caen (2022)

→ CONSOLIDER LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérents dont deux têtes de réseaux (l'Ordre de Malte, la Croix-Rouge Française), **la Fédération s'appuie sur une vingtaine de personnes morales différentes représentant plus de 300 équipes mobiles en France. La présence du Samusocial International dans la Fédération permet également un lien avec les Samu sociaux de l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux, tout particulièrement avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)⁷. **La FNSS et la FAS ont en effet conclu un partenariat au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.**

Ce partenariat a été reconduit en 2023 autour de trois orientations stratégiques majeures :

3 Représenté par Stevens DUVAL

4 Représenté par Bénédicte SOUBEN

5 Représentée par Corinne TAIEB

6 Représenté par Laurent COURAUD

7 [La Fédération des Acteurs de la Solidarité](#) regroupe plus de 900 associations et organismes agissant pour la solidarité, qui gèrent près de 2.800 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

- **Animation de réseau**
 - Echange de pratiques et de réflexions.
 - Co construction d’une expertise et de positionnements.
 - Organisation de journées de sensibilisation autour du référentiel de mission Maraude et Samu Sociaux

- **Représentation**
 - En articulation avec la FAS (et les autres têtes de réseau), défense des sujets veille sociale (publics à la rue et activités maraudes) par le biais d’une expertise de terrain
 - Lobbying sur l’évolution des dispositifs pour les adapter aux besoins repérés.

- **Analyses et Expertise**
 - Accès des adhérents à des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale et de l’hébergement/logement.
 - Observations et études sur les dispositifs et les publics.

ANIMER LES SAMU SOCIAUX ET LES REPRÉSENTER

➔ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l’année 2015, la Fédération Nationale des Samu sociaux anime un groupe de travail national sur les Samu sociaux composé d’une trentaine de membres reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **développer une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d’informations sur des problématiques communes.**

En 2023, 3 réunions du groupe de travail se sont tenues aux mois de mars, mai et septembre. Ces réunions ont principalement porté sur l’actualité de la veille sociale mais également sur des thématiques approfondies pour lesquelles un.e intervenant.e a pu être convié.e.

En 2023, les réunions ont abordé les thématiques suivantes :

- **Perspectives d’évolutions de l’étude nationale maraudes pour 2023 et présentation des résultats.** L’enquête va être retravaillée à nouveau, pour un format plus opérationnel en matière de production de connaissance.

- **Intervention de plusieurs dispositifs spécialisés dans la prise en charge et l’accompagnement de publics spécifiques :** les personnes âgées et les personnes porteuses de handicap (Mission Interface, Samusocial de Paris), les personnes accompagnées d’animaux (Gamelles pleines)

- **Travail collectif sur les objectifs 2024 du Groupe de Travail National,** notamment dans l’optique d’une production commune autour d’un projet identifié (création d’un outil vidéo de sensibilisation grand public).

- **Mise en œuvre de l’instruction du 31 mars 2022,** notamment en lien avec le rôle du SIAO comme acteur de la coordination des structures de la veille sociale et du rôle des maraudes dans l’objectif des 100% d’évaluations flash.

La Fédération diffuse régulièrement des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Elle relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la réflexion du réseau. Surtout, ces temps permettent à la FNSS de faire émerger des problématiques du terrain pour les relayer auprès des instances gouvernementales.

→ REPRISE DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION AU RÉFÉRENTIEL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

3 journées de sensibilisation autour du référentiel Maraude et Samu Sociaux ont été organisées : Lyon, Paris et Lille.

Ces sessions ont pour objectif de présenter l'outil aux maraudeur.euse.s afin d'en permettre l'utilisation fluide et plus systématique. Ces journées, à destination des professionnels et des bénévoles, visent à une appropriation de l'outils dans ces différentes dimensions : formation, auto-évaluation, média à l'échange de pratique, support à la discussion auprès des pouvoirs publics. Ces temps autour du référentiel s'inscrivent dans une dynamique de professionnalisation des maraudes, en vue d'une amélioration de la qualité des interventions auprès des personnes les plus vulnérables. Elles ont rassemblé, chacune, une cinquantaine de participant.e.s et ont aussi permis de présenter les actions de la FNSS.

→ REPRÉSENTATION DES ADHÉRENTS ET PLAIDOYER

La FNSS, outre sa fonction de représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, assure aussi une mission d'expertise et de plaidoyer. Cette mission s'inscrit en 2023 dans un contexte marqué par :

- Le lancement du Plan quinquennal Logement d'Abord 2, renouvelant et renforçant les actions visant à un meilleur accès direct au logement des publics vulnérables, notamment rencontrés par les adhérents de la Fédération.
- La concrétisation du service public de la rue au logement, matérialisée notamment par la publication de l'instruction réformant les SIAO du 31 mars 2022, encore en cours de mise en œuvre.
- Le vote de la loi « Pour contrôler l'immigration, pour favoriser l'intégration » par l'Assemblée Nationale du texte adopté par la Commission Mixte Paritaire, le 19 décembre 2023, soumis à une vérification de constitutionnalité auprès du Conseil Constitutionnel. La décision de ce dernier sera rendue début 2024.
- Les discussions autour du projet de loi de finances 2024. Si la Fédération n'a pas proposé ses propres amendements, elle a participé aux remontées d'informations et d'alertes concrètes, grâce à son maillage territorial. Ces remontées ont été portées dans le cadre du Collectif des Associations Unies, mais aussi lors de réunions bilatérales.
La Fédération a été auditionnée dans ce cadre par la Commission des affaires sociales - Avis Solidarité, insertion et égalité des chances.

Cela a notamment abouti à la mise en place de :

- La prise en compte des difficultés métiers et techniques dans le cadre de la finalisation et de la mise en œuvre de l'instruction du 31 mars 2022. Elle a également porté une voix forte et singulière dans

la prise en compte et la participation des personnes rencontrées et accompagnées dans la mise en œuvre de cette réforme, et au-delà dans les instances de gouvernance du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI). En lien avec le CAU, la Fédération a pu participer à des groupes de travail quant à la bonne mise en œuvre de cette instruction, notamment quant à la réforme des 115-SIAO ainsi que les projets de conventions tripartites de partenariats (SIAO, Etat, Partenaire).

- Discussions et alertes de la Fédération, notamment au regard des grandes tensions que connaissent les équipes de maraudes sur le terrain en période hivernale.
- La signature de la Porte étroite Loi immigration, en lien avec le CAU. Cette interpellation du Conseil Constitutionnel au sujet du vote de la Loi immigration permettra une remise en cause de la constitutionnalité de certaines des dispositions.
- Le maintien du parc d'hébergement au même niveau qu'en 2022, alors que les premières versions du projet de loi de finance 2024 donnaient à craindre une diminution du nombre de places.

Tête de réseau national, la FNSS a souhaité prendre part à ces différents travaux car les dispositifs qu'elle représente sont au contact direct des personnes à la rue et jouent donc un rôle essentiel dans la mise en place de la politique du Logement d'Abord. Elle a d'ailleurs pu rencontrer la Direction interministérielle à l'hébergement et au logement (Dihal), afin d'échanger autour du rôle global de la Fédération et surtout, du rôle des maraudes dans le Service Public de la rue au logement.

Dans cette même perspective, la FNSS a pris part aux réunions dédiées au déploiement du Plan Logement d'Abord 2.

La Fédération a également pu rencontrer le Ministre du Logement ainsi que Mélissa Ramos, Conseillère hébergement au sein du Cabinet du Ministre délégué chargé de la Ville et Logement, au sujet de l'Etude Nationale Maraude.

Enfin, depuis 2021, la FNSS a intégré [le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable \(HCLPD\)](#). Celui-ci regroupe 50 membres titulaires (personnalités qualifiées, acteurs institutionnels, associations représentatives d'élus locaux et associations et organisations œuvrant dans le domaine du logement et de l'insertion). Cette instance est issue du rapprochement entre le comité de suivi du droit au logement opposable et le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, prévu par l'article 11 de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique.

➔ PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS DES RÉSEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération est assurée au travers de la **participation à des colloques** sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l'urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen.

En 2019, la FNSS a rejoint la [Coalition Eau](#), collectif réunissant 30 ONG françaises engagées pour la promotion de l'accès durable à l'eau potable et pour l'assainissement pour tous, tout en préservant les ressources en eau. Consciente que le problème de l'accès à l'eau et à l'assainissement est avant tout lié à la volonté politique, au changement des mentalités et à la modification des pratiques, la Coalition engage un certain nombre d'actions de plaidoyer auprès des différentes instances ayant des leviers d'action pour sécuriser l'accès à l'eau pour tous. Cette problématique est particulièrement présente dans le quotidien des usagers des Samu sociaux, alors que les points d'accès à l'eau potable, les espaces d'hygiène (« bains municipaux ») se raréfient dans l'espace public. La Fédération a maintenu sa présence au **groupe de travail France de la Coalition Eau**, réunissant 30 organisations non

gouvernementales françaises engagées pour la promotion de l'accès durable à l'eau potable et pour l'assainissement pour tous.tes, A ce titre, elle a pu suivre les travaux réalisés par le groupe en 2023, à savoir :

- La **définition d'indicateurs de droit à l'eau** et à l'assainissement en France, avec une attention particulière aux publics non raccordés aux systèmes de distribution d'eau (populations vivant en rue, en squats, zones d'habitat précaire non raccordées). Ces travaux ont permis de caractériser l'accès à l'eau et à l'assainissement en France pour les populations qui vivent sans accès, ou avec un accès insuffisant et de dégager des critères pertinents sur la qualification de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations en situation de précarité. Ils ont été synthétisés dans un document de positionnement pour alimenter les discussions avec les services ministériels sur la conception d'un guide à l'attention des collectivités.
- La préparation d'un **guide à l'usage des collectivités** qui fait suite à la transposition en droit français via ordonnance et décret⁸ de la directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, en vigueur depuis janvier 2023. Ces ordonnance et décret donnent en effet de nouvelles compétences et responsabilités aux communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour garantir un accès à l'eau potable à toutes les populations vivant sur leur territoire, y compris les personnes non raccordées au réseau d'eau potable ; Il s'agit en effet pour ces collectivités de recenser les publics les plus vulnérables; faire un état des lieux des mesures d'accès à l'eau déjà existantes et des solutions et des mesures d'accompagnement des acteurs pour améliorer les conditions d'accès à l'eau. Il s'agit enfin de mettre en place des mesures concrètes d'amélioration pour les personnes dont l'accès à l'eau est inexistant ou insuffisant. Le guide préparé par le groupe de travail en concertation avec les pouvoirs publics concernés est un guide d'accompagnement méthodologique à la réalisation d'un diagnostic territorial sur l'accès à l'eau, qui devrait être disponible courant 2024.
- Enfin, la Fédération partage avec le groupe de travail, les avancées et contributions de chacune.e à la préparation du questionnaire de l'enquête INSEE Sans Domiciles de 2025, dans laquelle la coalition eau milite pour l'introduction de questions spécifiques liées à l'accès à l'eau pas uniquement pour les personnes en logement/hébergement précaire mais aussi pour les personnes à la rue ou vivant dans des lieux d'habitats informels (bidonvilles/campements).

Par ailleurs, la FNSS a rejoint **le Collectif des Associations Unies (CAU) en 2020**. Ce collectif regroupe plusieurs associations nationales et autres têtes de réseau. Cette année, une des mobilisations majeures du CAU a été concernant la Loi immigration, comme indiqué plus haut, via la signature d'une Porte étroite adressée au Conseil Constitutionnel. Ainsi, une contribution extérieure a pu être envoyée au Conseil afin de démontrer l'inconditionnalité de certaines dispositions relatives à la protection sociale et à l'hébergement d'urgence. Ce travail a mis en exergue le caractère de cavalier législatif de certaines dispositions de la loi, mais aussi les atteintes au principe de fraternité, de protection de la santé et à des moyens convenables d'existence, d'égalité, de dignité humaine, et bien d'autres. Pour la FNSS, il s'agissait, entre autres, de participer à défendre le principe d'inconditionnalité de l'accueil en hébergement.

Dans le cadre du CAU, la FNSS a pris part à des groupes de travail (dont la mise en œuvre de l'instruction du 31 mars 2022 concernant la réforme des SIAO et singulièrement la mise en œuvre des conventions tripartites)).

D'autre part, le CAU a porté un plaidoyer concernant les enfants à la rue. A ce titre, une conférence de presse a été organisée, afin de mettre en exergue les besoins accrus de réponses efficaces et rapides pour éviter les situations dramatiques d'enfants dans la rue. La FNSS a été mobilisée pour proposer le témoignage de personnes concernées ainsi que de professionnels de terrain.

⁸ Ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et décret d'application n° 2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine.

→ DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

A la suite du groupe de travail qui s'est réuni fin 2022, la relance de la communication sur les réseaux sociaux (notamment en créant un compte LinkedIn) a pu être effectuée. Cela a permis la bonne diffusion de l'étude nationale des maraudes, notamment.

De même, une mise à jour du site internet de la Fédération a été réalisée. Ce site dédié a vu le jour en 2017, à la suite d'un chantier sur sa structuration et ses contenus mené en collaboration avec l'ensemble des membres de la Fédération. Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyen.es et associations de poser des questions, d'envoyer une demande d'adhésion

DÉVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE

→ ÉTUDE NATIONALE MARAUDE

La réalisation d'une étude nationale maraudes répond à un triple enjeu :

- Transformer le regard que la société porte sur le sans-abrisme.
- Donner des clés de compréhension du phénomène aux élu.es et accroître les moyens qui permettront de lutter contre.
- Valoriser les actions et les missions des Samu sociaux et des maraudes qui jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri, allant vers les personnes à la rue pour initier un parcours d'insertion et/ou créer du lien social.

Tirant partie des enseignements des deux études réalisées en 2021, la Fédération a décidé de remodeler, en 2022, sa méthodologie et son format.

Le Conseil d'Administration a en effet acté d'abandonner les « enquêtes flash »⁹ et de réorienter l'étude sur une capitalisation des données récoltées tout au long de l'année par les maraudes et Samu sociaux participants. Cette production contient un volet portant sur les caractéristiques et la composition des structures participantes, ainsi qu'un autre volet sur le profil des ménages rencontrés.

La Fédération Nationale des Samu sociaux profite du rapport d'activités pour remercier l'ensemble des équipes des Samu sociaux et maraudes participantes pour le temps consacré à cette étude.

Les données relatives au profil des différentes équipes sont singulièrement intéressantes et ont pu être capitalisées avec l'INSEE, avec l'accord des structures participantes. Néanmoins, la production de cette étude, depuis sa refonte, s'est avérée complexe et très chronophage, en termes de données « publics rencontrés », puisque les données de chaque structure ne sont pas harmonisées et ne permettent pas de comparer des chiffres identiques.

Ainsi, un.e stagiaire sera recruté.e en 2024 avec pour principale mission de stage de repenser une nouvelle fois l'ENM, pour en faire un outil efficace d'observation sociale. L'objectif est de trouver un format solide, durable et opérationnel.

⁹ Enquête menée une nuit ou un jour donné

➔ PARTICIPATION AUX AUTRES PROJETS D'OBSERVATION SOCIALE

Enfin, la Fédération participe activement aux différentes instances et groupes de travail sur d'autres projets d'observation sociale à l'échelon national :

- « **Nuits de la Solidarité** », groupes de travail et comité scientifique portant sur l'extension de l'expérience parisienne à d'autres métropoles françaises. Ces groupes sont pilotés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Ils visent à proposer un cadre national à des initiatives locales.
- « **Enquête Sans-Domicile** » de l'INSEE, qui se déroulera en 2025. La FNSS apporte un appui technique, des informations contextuelles sur les préoccupations des personnes à la rue, les grandes thématiques à aborder. Elle propose un accès et de la médiation entre équipes et enquêteurs dans le cadre de la réalisation de tests locaux. La Fédération a pu, dans le cadre de la préparation à cette grande enquête prévue pour 2025, participer à des groupes de travail et à des enquêtes test de l'ensemble du protocole d'enquête à Paris et Lyon. La FNSS participe aussi à la formation des enquêteurs qui interviendront, en 2025, auprès des personnes à la rue.

PERSPECTIVES

➔ ACTUALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

La Fédération a achevé la rédaction de sa feuille de route politique et stratégique, dans la fin du mois de décembre 2023. Ce document a pour objectifs de définir les actions que souhaite mettre en place la Fédération. Les deux axes principaux d'objectifs sont les suivants :

- **Porter un plaidoyer fort grâce à une légitimité issue du terrain et de la rue.**
Ce plaidoyer, porté par la Fédération ou par un réseau de Fédérations partenaires aura trait aux grands principes régissant le secteur de l'Accueil Hébergement et Insertion (AHI) : l'inconditionnalité de l'accueil, la continuité de prise en charge, l'accompagnement social continu, individualisé et personnalisé.
Ces objectifs de plaidoyer s'ancrent dans une dynamique d'élargissement du réseau de la Fédération (objectif d'augmentation du nombre d'adhérents en vue de fiabiliser les sources d'observation sociale) .
- **Devenir un espace de ressources pour les adhérents de notre Fédération.**
La Fédération doit parvenir à augmenter ses ressources internes pour pouvoir développer les actions menées auprès du réseau. En ce sens, un travail de structuration des instances et délégations est en cours.
De manière concomitante, le Groupe de Travail National Maraude a été repensé fin 2023, afin notamment de favoriser la participation des adhérents.

➔ REFONTE DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES

La Fédération a fait passer à son réseau un questionnaire afin de mieux appréhender leurs besoins et attentes vis-à-vis du GTN Maraude. Tous les adhérents ont pu y répondre, permettant ainsi une prise en compte des attentes de chacun.e.

Tout d'abord, le GTN changera de format en 2024. Afin de permettre la participation plus fréquente de toutes les régions qui le souhaitent et de conserver des espaces de travail permettant de la production, la Fédération proposera un format mixte (visio et présentiel) :

- 3 réunions annuelles entre 2 et 3 heures, en visioconférence. Ces espaces de travail permettront la présentation d'associations spécialisées sur la thématique choisie au préalable par le Groupe, mais aussi un tour des actualités régionales et nationales.
- 2 réunions annuelles en présentiel, sur la journée. Ces temps seront consacrés à la production d'un outil média de communication autour des maraudes. Conformément aux attentes des adhérents mentionnées dans le questionnaire, la production d'un film sera à l'ordre du jour de 2024.
- Les thématiques seront choisies par le Groupe, en fonction des actualités du moment et des besoins globaux des équipes. Plusieurs thématiques ont été proposées à l'occasion du questionnaire et seront proposées en 2024.



FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org